

## BONVILLET VOUS ACCUEILLE:

- BONVILLET:**
- situé au sud-ouest du département des Vosges,
  - à proximité de la ville de DARNEY et à environ 35 kilomètres au sud -ouest d'ÉPINAL
  - implanté dans un méandre de la Saône en aval et à environ 10 kilomètres de sa source à VIOMENIL
  - jouxte la coquette cité de Darney
  - d'autres infos sur [www.bonvillet.com](http://www.bonvillet.com)

### Profitez de votre visite dans notre village

Pour y pêcher la truite.  
Pour y découvrir le musée Franco Tchécoslovaque  
Pour y visiter le Centre d'Animation de la Préhistoire, la fabrique de couverts, la confiserie...etc.....

### QU'EST-CE QU'UNE MARCHÉ POPULAIRE?

Une marche populaire est une randonnée suivant un trajet fléché dans la nature à l'écart des routes et du bruit.  
Chacun peut y participer à son rythme, librement, sans esprit de compétition, sans contrainte, sans vainqueur, uniquement des participants tout simplement.  
C'est aussi une manière originale de découvrir une région.

**Veille à ta santé, marche, tu resteras jeune et gai.**

*Imprimé par la FDFR 88(ne) - pas jeter sur la voie publique*

# BONVILLET

(Vosges-88)

**SAMEDI 15 JUIN 2019**

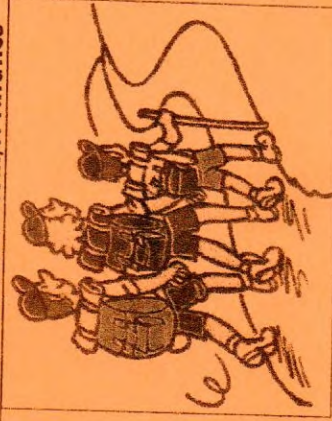
L'Association Villageoise de Bonvillet  
organise

## La 17<sup>e</sup> MARCHÉ POPULAIRE

## INTERNATIONALE DE SOIRÉE

**Parcours: 6 et 11 km**

Membre FFSP-n° F1056 -- Visa FFSP - n° 2019-88-08 -T  
Courriel: [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr) -- Internet: [ffsp.fr](http://ffsp.fr)  
[facebook.com/ivv.france](http://facebook.com/ivv.france)



Groupama

VVF VILLAGES  
LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE



**Partenaires de la FFSP**

Reconnaissance d'utilité publique par arrêté : n°12156 du 02.08.2001  
Agrément ministériel: du 20.juin.2006



### **Départ et arrivée**

Salle polyvalente de Bonvillet (88260) située à 100 mètres de l'église vers route de Mirecourt.

Samedi entre 14h et 18h à votre libre convenance. Arrivée avant 21h30.

### **Licence de participation FFSP**

Elle est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2 €. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

### **Assurance :**

L'inscription à la marche vaut déclaration de non contre indication médicale et aptitude à participer à cette marche.

La FFSP est garantie en R.C auprès de **GROUPAMA**.

### **SECOURISME**

Un service de premier secours est assuré par l'AVB ainsi que la liaison radio entre les contrôles et le départ.

URGENCES : International : 112

### **RAVITAILLEMENT :**

Boissons et petites collations gratuites au 1<sup>er</sup> contrôle.

Ravitaillement payant le long du parcours (boissons et casse-croûte)

### **PARCOURS : 6 et 11 km**

Accessible à tous, sans limite d'âge.

A faire sans esprit de compétition. Les enfants de moins de 10 ans seront accompagnés, les chiens obligatoirement tenus en laisse, le code de la route respecté.

En cas de dégâts la responsabilité des contrevenants sera engagée.

Ne pas fumer ni allumer du feu sur le parcours.

Notre circuit est entièrement balisé au sol d'une flèche et de ru-balise en forêt.

### **LA RANDONNÉE AURA LIEU QUELLES QUE SOIENT LES**

### **CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES**

*sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.*

*Repas champêtre (barbecue) à votre arrivée.*

### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

**Mme Lucette DIDIER**

190, rue de la Croix Vosgienne

88 260 BONVILLET

Tél : 06 98 41 10 78

**M. François THIERY**

789, rue de la Croix Vosgienne

88 260 BONVILLET

tél : 06 88 52 75 75

Nous souhaitons que les groupes de plus de 10 personnes nous adressent leur inscription avant le **08 juin 2019** ceci pour mieux vous accueillir.

**Venez passer une soirée en famille et en plein air.**

Pour le plaisir de tout le monde... et n'oubliez pas, le sport, c'est la santé !

